# 

* Date : 11-10-2011
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2011737778
* Author :

Tribunal de commerce de Namur
Par jugement du 29 septembre 2011, le tribunal de commerce de Namur a homologué le plan de réorganisation et a clôturé la procédure de réorganisation judiciaire de la SPRL Société de Matériel agricole, en abrégé Somagri, ayant son siège social à 5030 Gembloux, chaussée de Tirlemont 110, inscrite à la B.C.E. sous le n° 0402.581.177, ayant pour activité le commerce de détail et de gros en matériel agricole.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) F. Picard.